



CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNEL

700h – 18 mois

Formation en Centre : 1 Jour par semaine

L'objectif de formation

L'installateur, mainteneur en systèmes solaires thermiques et photovoltaïques

2.1) Profil

L'Installateur, mainteneur en systèmes solaires réalise sous la responsabilité du Dirigeant ou du Chargé d'affaires, les études préalables à la réalisation du chantier et assure les réalisations jusqu'aux phases de clôture et d'après-vente puis de maintenance.

Il maîtrise non seulement les domaines propres aux systèmes solaires mais aussi l'environnement technique dans lequel s'insère ces systèmes tant sur le plan des énergies complémentaires (gaz, fioul, bois, électricité) que des combinaisons techniques (ECS, Chauffage), assurent une expertise globale lui permettant d'intervenir sur l'ensemble des points d'une telle installation thermique de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire ou de production décentralisée d'électricité.

Il exécute les activités et tâches qui lui sont confiées après avoir pris connaissance des consignes et directives, dans le respect de la réglementation en vigueur, des lieux, de la protection des biens et des personnes, en prenant en compte les impératifs de qualité, de sécurité sur les chantiers, de temps et de coûts, en apportant conseil, assistance et écoute à l'utilisateur occupant les lieux.

L'Installateur, mainteneur en systèmes solaires réalise, toujours dans le respect de la prévention, de la sécurité et de la réglementation, l'entretien et la maintenance de ces installations thermiques et/ou électriques.

2.2) Référentiel de Formation

La définition de l'emploi est décomposée en phases chronologiques depuis l'expression du besoin du client jusqu'à la maintenance du produit.

Les compétences techniques :

L'Installateur – Mainteneur en systèmes solaires thermiques et photovoltaïques maîtrise les deux domaines thermiques et photovoltaïques en assurant une expertise globale lui permettant d'intervenir sur l'ensemble des points de l'installation solaire :

- Plomberie / Chauffage
- Couverture / Zinguerie
- Electricité / Régulation
- Systèmes solaires thermiques et photovoltaïques

A partir des besoins du client, exprimés lors d'une visite sur le chantier ou au vu des plans du projet sous la responsabilité du dirigeant ou du chargé d'affaires, il est capable de conseiller, puis de définir et de rédiger une proposition technique qui répond en détail aux demandes du client.

Cette proposition doit intégrer toutes les actions administratives et fiscales capables d'apporter un vrai service au client.

Sur la base du devis validé par le client, le monteur en systèmes solaires assure :

- La réalisation des plans, schémas de montage et dossiers d'exécution,
- L'étude de la localisation et des détails techniques du chantier avec gestion des achats de matériel nécessaire à cette mise en place,
- Implantation et sécurisation des aires de chantier,
- Le repérage précis de l'emplacement des éléments de l'installation,
- A l'extérieur du bâti, la réalisation de la pose des capteurs solaires (en particulier, toiture ou châssis),
- La réalisation de l'étanchéité de la toiture sur tous types de matériaux (ardoise, tuiles, zinc, plomb, aluminium, acier inoxydable, fibre de ciment...) autour des capteurs solaires pour les systèmes intégrés et pour les autres types de pose les raccordements hydrauliques et électriques.
- A l'intérieur du bâti, la réalisation de tous les raccordements hydrauliques nécessaires au bon fonctionnement de l'installation selon les préconisations fournisseur,
- La réalisation des câblages électriques (raccordements et mise en service) nécessaires au fonctionnement du système avec la pose des goulottes électriques selon les règles de l'art en lisant un schéma et/ou un dossier d'exécution,
- La mise en service de l'installation, en vérifiant le bon fonctionnement de tous les éléments constituant l'installation solaire,
- La mise au propre de sa fin de chantier sur l'ensemble de ses points d'intervention,
- La présentation aux clients du fonctionnement de l'installation réalisée et la remise des documents concernant l'ouvrage exécuté (notices techniques, schéma de l'installation...)
- La maintenance préventive des installations selon un planning, un protocole, une durée recommandée par le fabricant selon les engagements demandé par la charte QUALISOL.
- La maintenance corrective en intervenant sur les différents éléments de production de chaleur (nécessité de posséder les agréments en vigueur, d'émetteurs de chaleur et des éléments de

régulation, en appliquant des protocoles de diagnostic proposés par les fabricants, en les appliquant au cas spécifique de chaque installation.

- La proposition des solutions de mise à jour technique et fonctionnelle des installations de ses clients pour leur assurer le meilleur gain énergétique de l'installation.

L'Installateur - Mainteneur en systèmes solaires thermiques et photovoltaïques assure en auto-contrôle son travail en cours d'exécution puis en retour d'expérience et compte-rendu sur l'achèvement des travaux à son supérieur hiérarchique éventuel.

Il doit garantir en permanence sa sécurité et celles de toute personne travaillant avec lui e respectant scrupuleusement les normes techniques, la sécurité et les préconisations fabricants.

L'Installateur-Mainteneur en systèmes solaires thermiques et photovoltaïques exécute les activités et tâches qui lui sont confiées après avoir pris connaissance des consignes (orales et écrites) et directives de son encadrement (responsable d'équipe ou de chantier).

Les travaux de l'Installateur-Mainteneur en systèmes solaires thermiques et photovoltaïques sont réalisés lors de chantiers qui peuvent être exécutés dans des conditions et des milieux souvent complexes (travaux en hauteur ; à l'extérieur, en milieu occupé...). Ils requièrent une parfaite maîtrise des matériels à mettre en œuvre ainsi que la connaissance du procédé à utiliser dans le respect des règles d'assurance qualité et environnement. Le chantier est généralement réalisé en petite équipe et il nécessite une pleine connaissance et application des consignes de Santé, Sécurité et Environnement.